

Règlements sur la vie dans les sites d'évacuation

Le site d'évacuation est un lieu où de nombreuses personnes doivent vivre ensemble dans un espace limité. Qu'ils soient Japonais ou étrangers, tous sont appelés à y respecter les règlements et les bonnes manières, ainsi qu'à s'entraider.

Le site d'évacuation, c'est...	Un lieu où vivent temporairement des personnes qui ne peuvent plus habiter chez elles lorsque leur maison, par exemple, est rendue inhabitable suite à un sinistre.
La gestion des sites d'évacuation	Les sites d'évacuation sont établis et gérés par des organisations composées principalement de résidents locaux, telles que les associations de quartier. Tous les résidents sont invités à collaborer aux activités de leur organisation et à participer activement à sa gestion.
Règlements et bonnes manières pour la vie en général dans un site d'évacuation	Adoptez une attitude d'entraide.
	Respectez les règlements pour ne pas briser l'harmonie de la vie dans le site d'évacuation.
	Soyez attentif aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes qui ont un enfant en bas âge, etc.
	Si vous ne vous sentez pas bien, déclarez-le immédiatement. Prévenez également l'organisation qui gère le site d'évacuation si vous constatez que quelqu'un se porte mal.
	N'entrez pas dans les pièces où sont dispersés des objets dangereux, tels que les éclats de verre d'une fenêtre cassée, ainsi que dans les pièces qui portent l'inscription « Défense d'entrer ».
	Si vous êtes étranger, partagez activement l'information avec les personnes évacuées qui parlent votre langue.
	Lorsqu'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, informez-vous auprès de l'organisation qui gère le site d'évacuation.
Nourriture et ravitaillement	Lors de la distribution de nourriture ou de biens, attendez votre tour.
	Lorsqu'il n'y a pas assez de nourriture ou de biens, ils sont distribués prioritairement aux nourrissons, aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes handicapées. Merci de votre coopération.
	Les repas sont distribués selon un horaire déterminé. Lors de la distribution, vous devez présenter votre carte d'inscription au site d'évacuation.
	Des articles tels que la nourriture pour bébés, le lait en poudre, la bouillie de riz et les couches jetables sont distribués aux personnes qui en ont besoin ; informez-vous auprès de l'organisation qui gère le site d'évacuation.

Utilisation des espaces d'habitation	Les espaces d'habitation sont utilisés selon une division en unités : ménage, association de quartier, etc.
	Lorsque vous revenez de l'extérieur, enlevez bien la boue et autres saletés qui adhèrent à vos chaussures avant d'entrer dans le site d'évacuation. Par respect des règles d'hygiène, retirez vos chaussures avant d'entrer dans l'espace d'habitation.
	La nuit, efforcez-vous de respecter le silence pour ne pas réveiller les personnes qui dorment.
Animaux de compagnie	Les chiens, chats et autres animaux de compagnie ne sont pas admis à l'intérieur. Veuillez prendre soin de votre animal de compagnie dans le lieu désigné à cet effet par l'organisation qui gère le site d'évacuation.
Respect de l'intimité	Par respect pour l'intimité des autres personnes, n'entrez pas indûment dans leur espace d'habitation.
Ménage	Tous les réfugiés sont appelés à coopérer aux tâches de ménage pour maintenir la propreté à l'intérieur du site d'évacuation.
	Jetez toujours les déchets du site d'évacuation aux emplacements désignés.
Toilettes	Après l'utilisation des toilettes provisoires pour sinistre, respectez la méthode spécifiée pour le maintien de l'environnement sanitaire, par exemple en nettoyant la cuvette avec de l'eau.
Prévention des incendies	Il est interdit de faire du feu et de fumer dans les espaces d'habitation. Veuillez fumer dans les emplacements désignés.
Utilisation des téléphones	Lorsque vous utilisez votre téléphone portable ou autre appareil de communication, évitez de le faire dans les espaces d'habitation et veillez à ne pas importuner les autres personnes évacuées.
	Régalez votre téléphone sur le mode silencieux dans les espaces d'habitation.
	L'utilisation des téléphones publics du site d'évacuation (trois appareils, dont un permettant les appels internationaux) est gratuite. Par égard pour les autres personnes évacuées, limitez la durée de vos appels.
Fermeture du site d'évacuation	Vous serez informé à l'avance en cas de fermeture du site d'évacuation.
Autres	Lorsque vous quittez le site d'évacuation pour aller dans un autre site, retourner à la maison ou aller vivre chez une connaissance, veuillez toujours en informer l'organisation qui gère le site d'évacuation.